

SESSION DE FORMATION 2019



L'isolation phonique en construction bois

Jeudi 21 février 2019 Maison de la Forêt et du Bois Lempdes (63)

Formateurs: M. Beaumier

Domaine d'intervention: Acoustique de l'éco-construction et de la construction bois.

Ingénieur honoraire, conseiller et formateur indépendant. Situation actuelle:

Spécialiste dans l'utilisation des éco-matériaux en acoustique

de la construction et construction bois.

Expérience: Collaboration suivie avec architectes et maîtres d'œuvre sur des projets en

éco-construction et construction bois : habitat, tertiaire, ERP depuis 2007.

Pratique de la formation dans les techniques du son.

Pratique de la formation dans le domaine de l'acoustique de l'éco-construction.

Compétences: Electro-acoustique, études et préconisations de systèmes de diffusion sonore.

Outils de modélisation acoustique, collaboration au développement des outils,

implémentation base de données matériaux (Marshall Day Acoustics).

Projet de recherche « A pas de velours », étude comparée de solutions

acoustiques en séparation d'étage.

Membre du CIDB - Centre d'information et de documentation sur le bruit.

Formation réalisée en partenariat avec :





















Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :











Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :













Fibois AuRA est membre de

SESSION DE FORMATION 2019



L'isolation phonique en construction bois



Jeudi 21 février 2019 Maison de la Forêt et du Bois Lempdes (63)

Pré-requis: avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

Objectifs

- Evaluer l'importance des besoins sociétaux en matière de confort acoustique.
- Comprendre les grands principes de l'isolation phonique.
- Connaître les particularités des bâtiments bois en acoustique.
- Connaître les bases de la réglementation acoustique.
- Connaître les éco-matériaux et leurs atouts en isolation phonique.
- Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou rénovation.
- Réussir le lien entre l'homme de l'art (l'acousticien) et l'ouvrier sur le chantier.

Programme: 1 journée (7 heures)

- Les particularités de la construction bois en acoustique.
- Quelques notions fondamentales.
 - Bruits aériens et bruits solidiens.
 - Correction acoustique et isolation phonique.
 - Les valeurs des sons : fréquence, intensité.
- Etendue et pertinence de la réglementation acoustique pour le neuf ou pour la rénovation.
- Les matériaux isolants : mesures et indices de performance.
- Les écomatériaux d'isolation, les familles de matériaux, leur emploi en isolation phonique.
- La mise en œuvre des matériaux, principes et précautions.
- Quelques principes de l'isolation phonique :
 - Système masse, ressort, masse.
 - Loi de masse.
 - Désolidarisation des surfaces.
- L'isolation phonique de l'enveloppe des bâtiments bois.
 - Les ouvertures : fenêtres et baies, portes.
 - Toitures sur combles aménagés, sur combles perdus.
 - Murs bois simple ou double enveloppe.
- L'isolation phonique intérieure en construction bois.
 - Séparations d'étages, planchers et plafonds, en filière sèche et filière humide.
 - Cloisons simples, séparatifs d'appartement.
 - Jonctions entre éléments constructifs.



SESSION DE FORMATION 2019



L'isolation phonique en construction bois

Jeudi 21 février 2019 Maison de la Forêt et du Bois Lempdes (63)

Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Public visé : architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (techniciens et ingénieurs), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

Durée: 1 journée (7 heures)

Prix:

320 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, Auvergne Archiform' ou interprofessions territoriales Rhône-Alpes.

420 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA. Le chèque sera débité au plus tôt 1 mois après la formation.

Une réduction de 10 % sera appliquée aux stagiaires souhaitant suivre les deux sessions « L'isolation phonique en construction bois » et « Correction acoustique écologique ».

Rappel

Le nombre de stagiaires est limité à 12.

L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCA.

Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue 83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033 déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.

La déclaration Datadock est validée.

Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCA ou par le Pôle Emploi si vous êtes demandeur d'emploi ou tout autres organismes collecteurs.

Plus de renseignements

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes: 04 73 16 59 79

Florence Malhière/Neige: contact.clermont@fibois-aura.org

Jean-Pierre Mathé: jp.mathe@fibois-aura.org

Moyens pédagogiques et techniques

- Séance de formation en salle.
- Etude de cas concrets.
- ☐ Documents ressources en format papier + présentation Powerpoint remis aux stagiaires.



SESSION DE FORMATION 2019



L'isolation phonique en construction bois

Jeudi 21 février 2019 Maison de la Forêt et du Bois Lempdes (63)

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION

L'isolation phonique en construction bois Jeudi 21 février 2019 (Lempdes 63)

Prénom du (ou des) stagiaire(s): Adresse :	
Code postal :Ville :	
Tél :N	
☐ participera à la formation le 21 février 2019 à Lempdes	☐ 320 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)
Nombre de participants :	☐ 420 € TTC par stagiaire non adhérent (voir page 2)
Montant :€	(- 10 % si inscription au module « Correction acoustique »
Niveau d'instruction (scolarité)	
☐ Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)	
☐ Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)	
☐ Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)
☐ Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)	
☐ Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)	Statut de l'entreprise
☐ Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)	☐ TPE (moins de 10 salariés)
☐ Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)	☐ PME de 10 à 49 salariés
	☐ PME de 50 à 250 salariés
	☐ Plus de 50 salariés
Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé	
☐ Ouvrier - compagnon	Objectifs visé par la formation
☐ Employé	☐ Sans objet - premier accès à l'emploi
☐ Profession intermédiaire (agent de maîtrise)	☐ Développement / Elargissement des compétences
☐ Cadre et profession intellectuelle supérieure	☐ Adaptation des compétences
☐ Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise	☐ Reconversion vers un autre métier
☐ Agriculteur exploitant	Evolution des méthodes de travail

A retourner par courrier avec le règlement à

Entreprise / Organisme :

Nom du (ou des) stagiaires:

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes 10 Allée des Eaux et Forêts **63370 LEMPDES**

Date / Cachet / Signature